



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale de l'enseignement
supérieur et de l'insertion professionnelle
Direction générale de la recherche
et l'innovation**

Service de la coordination et des stratégies de l'enseignement
supérieur et de la recherche

Sous-direction du pilotage stratégique et des territoires
Département des stratégies des ressources humaines, de la
parité et de la lutte contre les discriminations

DDA1-2

Affaire suivie par :

Elise BRUNEL

Tél : 01 55 55 14 86

Mél : elise.brunel@recherche.gouv.fr

Et

Julie GUERREIRO

Tél : 01 55 55 24 25

Mél : julie.querreiro@enseignementsup.gouv.fr

1 rue Descartes
75231 Paris SP 05

Paris, le 22 juillet 2021

La directrice générale de l'enseignement supérieur et
de l'insertion professionnelle

à

Mesdames et Messieurs les présidentes et présidents
d'université

Mesdames et messieurs les directrices et directeurs
d'établissements d'enseignement supérieur et de
recherche

Objet : Lancement de l'appel à projets « Soutien aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles »

Pièces-jointes : Appel à projets « Soutien aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles » ; formulaire de candidature à l'appel à projets

Les nombreux témoignages publiés au début de l'année 2021 par des étudiantes et étudiants nous rappellent que les établissements d'enseignement supérieur et de recherche ne sont pas épargnés par les violences sexistes et sexuelles. Ces témoignages font état d'une situation préoccupante et révèlent le chemin qu'il reste à parcourir en matière d'écoute, d'accompagnement des victimes et de traitement disciplinaire des situations.

Dès le mois de juin, Madame la ministre a réuni les conférences d'établissement au sein d'un groupe de travail dédié à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Celui-ci vise à identifier les besoins et les freins dans la prise en charge des situations de violences sexistes et sexuelles et à construire un ensemble de propositions opérationnelles, sur la base de plusieurs auditions d'acteurs et d'actrices de l'enseignement supérieur et de la recherche : associations spécialisées, organisations étudiantes, missions égalité des établissements, organisations syndicales, équipes de recherche. Les travaux de ce groupe constitueront la base du **plan d'action national contre les violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur et la recherche**, annoncé par Madame la ministre le 9 juillet dernier.

Lancé à la rentrée 2021, ce plan d'action national aura pour ambition de franchir collectivement une nouvelle étape dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, afin que l'ensemble de la communauté de l'enseignement supérieur et de la recherche se saisisse de ce sujet majeur et que toute victime ou témoin puisse bénéficier d'un accompagnement et d'un traitement solide de sa situation. Une **première étape** de mise en œuvre de ce plan d'action national **est lancée dès 2021 avec une enveloppe budgétaire de 500k€**.

C'est dans ce cadre que le ministère a le plaisir de vous annoncer le lancement d'un **appel à projets**. Il a pour enjeu majeur de rendre visible et d'améliorer le fonctionnement des dispositifs de signalement mis en place dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche dans le cadre de leurs plans d'action égalité professionnelle, conformément aux dispositions de la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique. Ainsi, vos établissements sont invités à déposer des projets portant sur l'un ou plusieurs des objectifs suivants :

la consolidation du fonctionnement des dispositifs de signalement et du traitement des situations, l'amélioration des procédures disciplinaires en lien avec les VSS, la communication et la sensibilisation sur les VSS et sur l'existence des dispositifs auprès des communautés des établissements sous la forme d'événements dédiés.

En complément de cet AAP, le ministère prévoit d'organiser des **sessions de formation à destination de l'ensemble des membres des dispositifs de signalement et des sections disciplinaires** des établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Nous vous remercions pour votre engagement et votre mobilisation sur ce sujet majeur. Nos services se tiennent à votre disposition pour vous apporter toute information complémentaire.

**La directrice générale de
l'enseignement supérieur et de
l'insertion professionnelle**

Anne-Sophie BARTHEZ

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'AS Barthez', with a long, sweeping underline that extends to the right.